



Réponse envoyée au CNAD par Wilfrid  
Sejeau le 7 mars 2010



30 rue des Morins  
Les Morins  
58 320 Germigny-sur-Loire  
Mail : les3pres@aliceadsl.fr

## Les réponses de la liste Europe écologie Bourgogne

### Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)<sup>1</sup>

*Depuis la mise en place du moratoire sur le maïs MON810 en 2008, les OGM ne sont plus autorisés à la culture commerciale en France. Cependant, les OGM continuent à s'introduire massivement dans la chaîne alimentaire par le biais du soja OGM dans l'alimentation animale, sans que les consommateurs soient informés de leur présence. Actuellement, les agriculteurs et les entreprises qui font le choix d'une alimentation animale sans OGM doivent payer un surcoût lié à la traçabilité et à l'existence des doubles filières.*

1. La région Bourgogne, s'est prononcée, à deux reprises, contre les OGM cultivés en plein champ. Etes-vous favorable à ce que la région Bourgogne réaffirme son souhait d'être une « Bourgogne sans OGM » en prenant à nouveau un vœu d'opposition aux OGM cultivés en milieu ouvert ?

X OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

*Ces votes de la région Bourgogne se sont fait à l'initiative des élus Verts, nous souhaitons que la Bourgogne soit une région non-OGM. Nous voulons aussi agir pour l'autonomie protéinique des élevages – les importations de soja risquant de favoriser une alimentation transgénique des animaux.*

2. A l'instar de la Région Pays de Loire, êtes-vous favorable à l'exclusion des OGM et des produits issus d'animaux nourris avec des OGM dans la restauration collective des lycées ?

*On ne mesure pas encore l'impact sur la santé que peuvent avoir la consommation des OGM aussi bien sur les animaux que sur les humains. Il nous semble alors que la décision la plus sage est d'exclure purement et simplement les aliments qui contiennent des OGM dans la*

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici des plantes génétiquement modifiées cultivées en milieu ouvert

*restauration collective des lycées. Nous voulons au contraire introduire des aliments bios dans les repas des lycéens de Bourgogne.*

3. Depuis 2007, la région Poitou-Charentes demande aux exploitants qui sollicitent une aide régionale de signer une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à ne pas cultiver de plantes OGM sur leur exploitation et à ne pas utiliser d'aliments contenant des OGM pour l'alimentation des cheptels. Etes-vous favorable à un dispositif similaire en Bourgogne ?

*Nous y sommes d'autant plus favorables que grand nombre d'agriculteurs aujourd'hui engagés dans des filières de qualité (labels) doivent avoir l'obligation de ne pas nourrir leurs animaux avec des OGM. Il nous paraît donc nécessaire d'opter pour un dispositif similaire à la région Poitou-Charentes engageant les agriculteurs à ne pas cultiver ni d'utiliser d'OGM dans l'alimentation de leur bétail s'ils sollicitent des aides régionales.*

4. Souhaitez-vous que la région accompagne davantage les agriculteurs pour sortir de la dépendance au soja OGM, et plus généralement aux systèmes maïs-soja, et adopter des alternatives favorisant une plus grande autonomie en protéine des exploitations ? Si oui, comment ?

*Aujourd'hui les éleveurs sont très utilisateurs de soja et la plupart de celui-ci nous vient du Brésil et contient des OGM. C'est la principale protéine de base utilisée dans l'alimentation des cheptels et, souvent, le maïs complète cette ration pour l'apport énergétique. Pour le maïs, si la France en produit sans OGM, nous en importons aussi de grosses quantités d'Amérique via l'Espagne qui aussi en produit avec OGM. L'alternative serait de produire en France et en Bourgogne davantage de protéines (protéagineux et luzerne). L'Yonne produisait encore il n'y a pas si longtemps de la luzerne qui était déshydratée dans des usines locales. Nous proposons de réactiver et relancer ces productions qui de plus sont des excellentes têtes de rotation dans l'assolement des cultures et apportent de l'azote naturel aux cultures suivantes comme les céréales.*

4. Souhaitez-vous que la région encourage et valorise davantage les filières non OGM en Bourgogne ? Si oui, comment ?

*Les réponses ci-dessus vont dans l'encouragement et la valorisation des filières sans OGM. Nous soutiendront ceux qui veulent installer et continuer des cultures productrices de protéines ainsi que les projets de transformation et de conditionnement de ces protéines.*

## **Nanotechnologies<sup>2</sup>**

*Les nanotechnologies -technologies qui permettent de manipuler la matière au niveau de l'atome- se développent très rapidement, y compris dans les domaines alimentaire et agricole : production végétale, matériaux de stockage et d'emballage, pesticides... Par ailleurs, « la présence résiduelle de nano-matériaux dans l'environnement peut potentiellement s'accompagner d'une pollution des produits agricoles à visée alimentaire » (Commission Nationale du Débat Public). Alors que l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments souligne « l'insuffisance des données disponibles pour évaluer les risques et la nécessaire adaptation*

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici des nano-matériaux fabriqués ou utilisés en milieu ouvert (non confiné en laboratoire).

*des méthodologies d'évaluation actuelles » (mars 2009), aucune obligation réglementaire n'impose l'étiquetage des nano-produits, ne permettant donc pas au consommateur d'être informé et protégé.*

6. Etes-vous favorable à l'émergence des nanotechnologies dans les domaines alimentaire et agricole ?

La réponse est la même que celle concernant les OGM. Il n'y a pas le recul nécessaire pour penser que les nanomatériaux utilisés dans l'alimentation ne soit pas nocifs et excluons les nano-produits qui en découlent.

7. Etes-vous favorable à un moratoire sur toute commercialisation de nano-produits tant qu'aucun cadre réglementaire n'a été mis en place ? Si oui, êtes-vous favorable à ce que la Région prenne un vœu en ce sens ?

*En l'état actuel, de manque d'information sur la nocivité des nano-produits dans l'alimentation, nous sommes favorables à un tel moratoire et à un vœu de la Région en ce sens.*

8. Etes-vous favorable à une obligation d'étiquetage des produits contenant des nano-matériaux ?

*Tout comme les produits contenant des OGM, ceux contenant des nano-matériaux doivent clairement être signalés sur les étiquettes des produits alimentaires.*

## **Pesticides, santé-environnement**

9. Êtes-vous prêt à prendre des mesures d'interdiction de l'usage de pesticides et de biocides dans les lycées (à l'intérieur des bâtiments et dans les espaces verts) ?

*Certaines communes ont déjà pris ces mesures pour les écoles, nous sommes d'accord pour prendre ces mêmes mesures pour les lycées.*

10. Etes-vous favorable à une plus grande information des citoyens sur les questions santé-environnement ? Si oui, quelles actions pensez-vous mettre en œuvre ?

*La question santé environnement doit être abordée en premier lieu chez les utilisateurs de pesticides qui sont les plus concernés pour leur propre santé. Si les professionnels sont déjà sensibilisés les amateurs, parfois plus gros utilisateurs, sont peu ou mal informés. Pourquoi ne pas enlever de la portée de tous les pesticides vendues dans les magasins et les mettre sous clé et vendus au client uniquement par un technicien vendeur. Dans les exploitations agricoles, il y a obligation d'avoir les pesticides enfermés à clefs dan un local balisé et pourquoi pas la même législation pour les magasins.*

*Une information/sensibilisation devra être mise en place sur cette question et, plus largement, sur les liens entre santé et environnement dans les lycées de Bourgogne.*

11. Etes-vous prêt à financer la formation de personnel afin de mettre en place un service d'ambulances vertes<sup>3</sup> telles que celles développées en Belgique ou au Luxembourg ?

---

<sup>3</sup> Les " Ambulances vertes ", aussi appelés Services d'analyse en milieux intérieurs (SAMI), mènent des inspections pour déterminer l'impact des pollutions intérieures sur la santé humaine et proposent des mesures

*La question est à étudier, et à l'image de ces pays, voir ce que nous pouvons faire ici chez nous. Nous sommes favorables à toutes démarches et aides favorisant la santé des citoyens dans son habitat intérieur souvent pollué par des matériaux renfermant des substances chimiques. Aider au diagnostic de ces polluants doit faire parti de nos prérogatives.*

12. Comptez-vous financer des projets de recherches sur les questions de santé-environnement et développer en particulier des Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) ?

*Les projets d'intérêt sociétal issus d'un organisme public ou de la société civile à but non lucratif seront encouragés par un accompagnement financiers pour aider aux frais de fonctionnement, d'équipement et de personnel à l'image de ce qui ce fait déjà dans d'autres régions.*

*Nous souhaitons globalement accompagner les programmes de recherche allant dans le sens de la préservation de la santé publique.*

---

pour y remédier. Elles sont apparues pour la première fois en Allemagne en 1992 puis en Suisse, au Luxembourg, et en Belgique. Pour plus d'informations :

<http://www.ibgebim.be/Templates/Particuliers/Informer.aspx?id=1716>

[http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux\\_fr\\_themes/logement-et-habitat/pollution/sami-lux.html](http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux_fr_themes/logement-et-habitat/pollution/sami-lux.html)